

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

LE CONSEIL
LE SECRÉTAIRE

FOTO-Bt.Z.
No. 77475

LUXEMBOURG, LE 4 juillet 1953

21, AVENUE DE LA PORTE NEUVE
TEL.: 88-21 / 88-22 / 88-23 / 93-61 / 93-62
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE: "CONSILIUM" LUXEMBOURG
TELEX: "CONSILIUM" LUX 21

CM/S (53) 4222

A Son Excellence
Monsieur J.W. BEIJEN,
Ministre des Affaires Etrangères,

La Haye

7/7/53	BUIT
Foto-BEZ-77475	6 JULI 1953
11365.0	NR. 86075

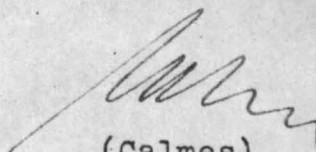
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence copie d'une lettre ayant trait à la prochaine réunion des Ministres, prévue le 7 août à Baden-Baden, que Son Excellence M. DE GASPERI, m'a chargé de Vous transmettre.

Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

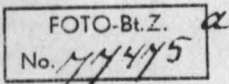
Le Secrétaire

Annexe


(Calmes)

Luxembourg, le 4 juillet 1953

CB 1



T R A D U C T I O N

(orig. ital)

Le Ministre des Affaires

Etrangères

Rome, le 30 juin 1953.

Monsieur le Ministre,

Suivant des informations qui nous sont parvenues, il semble que des divergences d'interprétation au sujet du caractère que doit avoir notre prochaine réunion de Baden-Baden, sont en train de naître. Dans le but d'assurer le succès de cette rencontre, je tiens donc à ce que ces doutes soient écartés à temps. Je serais donc heureux de connaître le point de vue de chacun de nos collègues à ce sujet.

A mon avis, quand nous avons discuté à Paris au sujet de notre prochaine réunion, nous pensions, sans aucun doute, à une rencontre des Ministres des Affaires Etrangères, destinée -comme il ressort du reste du communiqué final- à faire progresser nos travaux pour la constitution de la Communauté Européenne, c.à.d. que la réunion doit avoir un caractère constructif et ne pas se borner à des questions de procédure.

Nous avions prévu, il y a quelques semaines, deux phases pour la Conférence qui devait s'ouvrir à Rome le 12 juin: la première au niveau des Ministres pour pouvoir discuter les points de base du Traité et pour esquisser les lignes générales dans lesquelles aurait dû se tenir ultérieurement la conférence; la seconde, au niveau des suppléants, afin de poursuivre les travaux et d'élaborer avec plus de précision et de détails les points, sur lesquels il y a accord. Je retiens que notre prochaine rencontre de Baden-Baden a été précisément prévue comme devant être la première de ces phases, étant entendu qu'au

terme de nos discussions, on prendra, là même, les décisions opportunes au sujet des travaux successifs qui deviendraient nécessaires.

Vous remerciant dès maintenant, Monsieur le Ministre, de la réponse que Votre Excellence voudra bien me faire parvenir, je Vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

s. De Gasperi
